

L'ASSAINISSEMENT

Au cours des années 2000 – 2001, pour répondre aux textes législatifs sur le traitement des eaux usées et sur la préservation des milieux aquatiques, le conseil municipal a initié le projet de construire une station de traitement.

Depuis les dernières élections municipales de 2008, ce dossier, dans un esprit de continuité a été repris par la nouvelle équipe dirigeante.

L'automne 2011 a vu la construction de la station de traitement des eaux usées.

Il s'agit d'un ouvrage composé d'un bassin de roseaux plantés afin de traiter les eaux chargées et de les rendre au milieu naturel le plus propre possible. Ces eaux traitées sont rejetées dans le sous sol karstique par le biais d'une faille, découverte sur le site même de la station.

La capacité de cet ouvrage est de 180 E/Hab (Équivalent Habitant). Nous pouvons estimer à 60 E/Hab, la marge permettant un développement doux et harmonieux de la démographie du village.

Le réseau de collecte est un réseau unitaire, transportant à la fois les eaux (grasses), ainsi que les eaux pluviales. Le village présente une topographie gravitaire facilitant grandement l'apport des effluents vers la station.

En cette année 2012, une reprise sur la partie la plus vieille du réseau de collecte doit être réalisée. Ces travaux font actuellement l'objet d'une étude afin de gérer le plus finement possible les débits d'eaux usées, mais aussi de réduire le débit des eaux pluviales.

Pour obtenir un traitement optimal, sur ce nouvel ouvrage, le débit des eaux pluviales ne doit pas être supérieur au débit des eaux usées, notamment en période de forte pluie. L'équilibre recherché doit être obtenu par la pose d'un, voire deux « Déversoir d'orage », installé sur la partie de réseau remplacée dans les mois à venir.

L'assainissement collectif concerne la plus grande partie des habitations du village uniquement. Les 3 écarts ne pouvant techniquement, mais surtout financièrement être rattachés à ce réseau collectif.